

Réf: Dossier N° 073684

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOGON GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, AKOUEDO, Lot 55, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOGON GROUPE »

Objet : BTP, TRANSPORT, COMMUNICATION, EVENEMENTIEL, FOURNITURES BUREAUTIQUES, ENTRETIEN DE BUREAU.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, AKOUEDO, Lot 55, Ilot 5

Dirigeant(s) : Mlle COULIBALY N'FANTIN ADJARATOU SEINDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00421 du 04/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04128/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

